

Direction des Affaires Culturelles

2022 DAC 189 Subvention (7.000 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (5e, 6e et 7e)

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris en faveur des arts visuels et de la jeune création, je vous propose d'attribuer une subvention à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés. La direction artistique du festival est assumée par Aurélia Marcadet, historienne de l'art et co-fondatrice de la structure *Temple* dédiée à la photographie contemporaine émergente et à l'édition.

La 11e édition du festival Photo Saint-Germain se tiendra du 03 au 19 novembre 2022. Chaque année au mois de novembre, PhotoSaintGermain propose un parcours dans une sélection de musées, centres culturels, galeries et librairies de la rive gauche. En écho à ces expositions, un programme associé de rencontres, projections, signatures et visites d'ateliers rassemble artistes, responsables de collections publiques ou privées, maisons d'éditions, graphistes, libraires, critiques et commissaires. Autant de rendez-vous qui abordent les grandes tendances de la photographie contemporaine et questionnent ses dispositifs de valorisation et de diffusion.

Afin de permettre à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés de réaliser sa programmation et l'ensemble de ses activités en 2022, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de lui attribuer une subvention d'un montant de 7 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris